



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 037
Séance du 22 mai 2026

Attribution du nom de André GIUDICELLI à un amphithéâtre de l'UFR des STAPS

Condition d'acquisition du vote :

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres représentés : 8

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

L'attribution du nom de André Giudicelli à un amphithéâtre de l'UFR des STAPS, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Monsieur André Giudicelli, né le 23 mai 1952, actuellement retraité de l'Éducation Nationale, était professeur agrégé d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Alors qu'il enseignait au Lycée Pablo Neruda d'Avion, Monsieur Giudicelli a été sollicité pour être le premier administrateur provisoire de l'UFR des STAPS naissante à l'université d'Artois, en 1995. André Giudicelli a ensuite été élu directeur de l'UFR pour un premier mandat en 2000, puis réélu en 2005.

Pendant plus de 10 ans, Monsieur André Giudicelli a ainsi porté le développement de l'UFR des STAPS, œuvrant remarquablement, avec passion, conviction et succès, à la croissance spectaculaire du pôle liévinois de l'université d'Artois.

Viscéralement attaché à la promotion de l'éducation physique et du sport, notamment dans le cadre scolaire et universitaire, André Giudicelli a ensuite poursuivi sa carrière professionnelle au sein de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) en qualité de directeur régional du Nord-Pas-de-Calais d'abord, puis de directeur régional de Corse.

Les engagements de Monsieur Giudicelli s'expriment aussi largement et depuis toujours, hors de son cadre professionnel : entraîneur et dirigeant associatif ou élu dans sa commune de Loumio par exemple.

Ce parcours admirable a valu à André Giudicelli, entre autres reconnaissances, d'être élevé au rang de chevalier dans l'ordre des palmes académiques.

C'est aussi pour reconnaître et honorer cet indéfectible engagement et le rôle majeur qu'il a joué au sein de l'UFR des STAPS, que nous souhaitons nommer l'amphithéâtre « 1 », « amphithéâtre André Giudicelli ».

← Résultats

Amphithéâtre André Giudicelli

Groupe / Organisation : **Conseil UFR**

Fin du vote : lundi 18 mai 2026 à 20h00

Électeurs inscrits : 20

Participation : **70%** (14 votants)

Évènements »

 PDF

 Partager

Résultats

Traces des votes

Etes-vous favorable au fait de nommer l'amphi 1 "Amphithéâtre André Giudicelli" ?

Le «**oui**» (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 13

Non : 0

Ne se prononce pas : 1